

Bulletin n° 2020-22

RELATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS

**Avis important à
tous les élus et les directeurs généraux**

**Rétablissement sécuritaire des services –
Plan provisoire pour la phase 4**

Le 21 juillet 2020, le gouvernement du Manitoba a rendu public un plan provisoire pour la phase 4 du rétablissement sécuritaire des services dans la province. Des renseignements détaillés sur le plan provisoire ainsi qu'un communiqué à son sujet sont consultables sur les pages suivantes :

www.manitoba.ca/covid19/restoring/index.fr.html

<https://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?archive=&item=48620>

Dites-nous ce que vous pensez

Les membres du public sont invités à faire part de leurs commentaires à propos du plan provisoire en consultant la page qui lui est consacrée sur le site Web de Participation MB (<https://participationmb.ca/phase-4-retablissement-securitaire-des-services>) et en répondant aux questions du sondage au même endroit.

Nous invitons toutes les municipalités à participer dès que possible afin que nous puissions tenir compte de leurs commentaires.

Relations avec les municipalités
800, avenue Portage, bureau 508, Winnipeg (Manitoba) R3G 0N4